

zoom santé

SANTÉ ET
BIEN-ÊTRE

Janvier 2007

Aperçu des habitudes tabagiques et de l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement des enfants, des jeunes et des adultes québécois

Par GAËTANE DUBÉ, MIKAËL BERTHELOT et DELPHINE PROVENÇAL, Institut de la statistique du Québec

Introduction

La dangerosité des produits du tabac pour la santé est largement reconnue. Ce constat est établi scientifiquement, autant pour les personnes qui en font l'usage que pour celles qui sont exposées à la fumée du tabac dans l'environnement¹. Selon l'Organisation mondiale de la santé, le tabagisme est, de loin, la principale cause de mortalité évitable².

Dans une perspective de santé publique, on note qu'aucun groupe d'âge de la population n'est épargné par les effets délétères de l'usage du tabac. Chez les bébés et les jeunes enfants, par exemple, les risques d'apparition et d'aggravation de problèmes respiratoires sont nettement plus élevés chez ceux qui sont exposés à la fumée de tabac dans leur environnement familial par rapport à ceux qui ne le sont pas³. Ces effets se traduisent par une espérance de vie réduite et une morbidité chronique entraînant une lourde charge pour le système de soins de santé⁴.

Depuis 1994, le gouvernement du Québec affirme de plus en plus, et de façon non équivoque, son engagement dans la lutte contre le tabagisme. La démarche québécoise s'inscrit dans un mouvement international antitabac dont le dynamisme, d'après le *Plan québécois de lutte contre le tabagisme 2006-2010*, croît actuellement à un rythme exponentiel⁵.

Ce bulletin dresse un portrait sommaire de l'usage du tabac et de l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement (FTE) touchant les enfants, les jeunes et les adultes québécois, à partir de trois sources de données d'enquêtes récentes, représentatives et riches d'informations pertinentes. Divisée en trois parties, la présentation des résultats traite d'abord du tabagisme des mères et de l'exposition des enfants à la FTE à partir des données de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ, 1998-2010), réalisée par l'ISQ. La deuxième partie décrit quelques

habitudes tabagiques et l'exposition à la FTE des jeunes âgés de 12 à 17 ans en utilisant les données de l'*Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire* (ETADJES, 2004), conduite par l'ISQ, et celles du cycle 3.1 de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC, 2005), menée par Statistique Canada. La troisième partie des résultats aborde les habitudes tabagiques des Québécois âgés de 18 ans et plus ainsi que leur exposition à la FTE au domicile, dans les véhicules privés et dans les lieux publics. Cette analyse a été réalisée à partir des données du cycle 3.1 de l'ESCC. Une brève description de ces trois enquêtes est fournie à la dernière page de ce bulletin. Lorsque les données le permettent, des comparaisons dans le temps ou entre le Québec et le reste du Canada sont effectuées. Une conclusion générale dans laquelle nous dégageons quelques pistes d'action clôt cet article.

1. *The Health Consequences of Smoking: A report of the Surgeon General, 2004*, [En ligne] : www.cdc.gov/Tobacco/sgr/sgr_2004/index.htm (page consultée le 28 novembre 2006).
2. *Rapport sur la santé dans le monde, 2003*, OMS, Genève, [En ligne] : www.who.int/tobacco/communications/events/wntd/2006/fr/index.html (page consultée le 29 novembre 2006).
3. AGENCE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CALIFORNIE, 2006, citée par le MSSS dans *Le tabac et votre santé*, [En ligne] : www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/tabac/index.php?tabac_et_votre_sante (page consultée le 28 novembre 2006).
4. COMMISSION D'ÉTUDE SUR LES SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, citée par le MSSS dans *Le tabac et votre santé*, [En ligne] : www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/tabac/index.php?tabac_et_votre_sante (page consultée le 28 novembre 2006).
5. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2006). *Plan québécois de lutte contre le tabagisme 2006-2010. Le Québec respire mieux*, Québec, Gouvernement du Québec, 53 p.

Usage du tabac chez les mères et exposition à la FTE chez les enfants

Considérant l'impact du tabagisme et de l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement sur la santé des enfants, qui elle-même influence leur réussite scolaire et leur adaptation sociale, l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ, 1998-2010) compte, parmi ses objectifs, ceux de documenter l'usage du tabac chez les mères et les conjointes présentes dans le ménage de même que la présence de fumée de tabac dans l'environnement familial de l'enfant et de surveiller l'évolution de ces phénomènes dans le temps. Même si l'ÉLDEQ n'étudie pas de manière très détaillée les habitudes tabagiques des mères et l'exposition des enfants à la fumée de tabac dans l'environnement familial (FTE), les données recueillies au cours des sept premiers volets de l'enquête (soit de 1998 à 2005⁶) permettent néanmoins d'en avoir un bon aperçu. Afin de réduire les risques de biais dus à la non-participation de répondants à certains volets, nous considérons, pour les analyses présentées dans ce fascicule, uniquement les répondants pour qui les données sont disponibles à chaque volet étudié.

Taux de tabagisme et statut de fumeur des mères

Les données de l'ÉLDEQ recueillies en 1998 révèlent que, cinq mois après la naissance de leur enfant, environ 24 % des mères fumaient des cigarettes à tous les jours, 3,7 %⁷ indiquaient fumer à l'occasion et 73 % ne fumaient pas du tout. En 2005, soit près de sept ans plus tard, ces proportions sont respectivement de 20 %, 7 % et

73 %. Notons que 64 % des mères ou conjointes qui fumaient quotidiennement en 1998 fumaient encore tous les jours en 2005 et que 90 % des mères ou conjointes qui étaient des non-fumeuses en 1998, l'étaient toujours en 2005. En 2005 tout comme en 1998, les mères qui fument tous les jours consomment en moyenne 14 cigarettes par jour.

Exposition à la FTE *in utero*

Selon une analyse des données de l'ÉLDEQ faite par Neill et ses collaborateurs⁸, près d'un enfant sur quatre (25 %) était exposé à la fumée de tabac *in utero*. Les données montrent qu'environ 81 % de ces enfants continuaient de subir cette exposition dans leur environnement familial à l'âge de 5 mois. À l'âge de 7 ans, 69 % y sont toujours exposés. Environ 6 %⁹ des enfants exposés à la fumée de tabac dans le ventre de leur mère n'ont plus jamais été exposés à la FTE par la suite. Par contre, presque 30 % de ceux qui n'ont pas été exposés *in utero* ont

respiré de la fumée à un moment ou à un autre au cours des sept années qui ont suivi leur naissance.

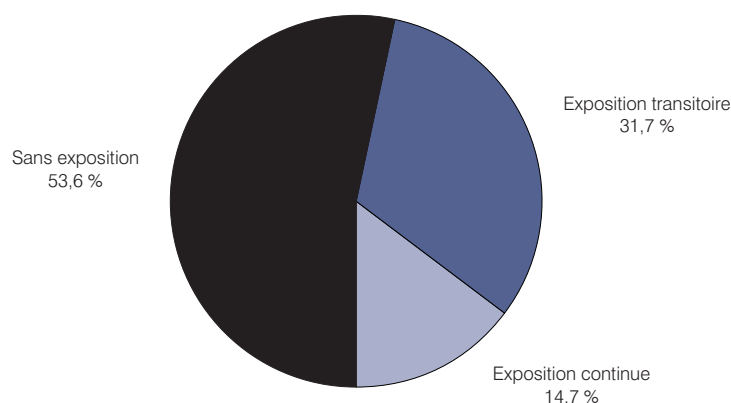
Durée de l'exposition à la FTE

Parmi les enfants nés à la fin des années 1990, on constate qu'environ 15 % ont été exposés à la FTE de façon continue et qu'environ 54 % ne l'ont jamais été. Ces données impliquent qu'environ 32 % des enfants ont été exposés à la FTE à leur domicile à un moment ou à un autre au cours de leurs sept premières années de vie (figure 1).

FTE et revenu familial

Il est reconnu que le tabagisme est la cause de maladies et qu'il est davantage répandu chez les plus démunis que chez les plus riches, en plus de contribuer à leur appauvrissement¹⁰. Les enfants de l'ÉLDEQ n'échappent pas à ce constat. Les données montrent que 65 % des enfants de familles avec un revenu suffisant¹¹ ne sont jamais exposés à la FTE à leur domicile

Figure 1
Exposition à la fumée de tabac dans l'environnement familial entre 1998 et 2005, enfants nés en 1997-1998, Québec, de 1998 à 2005



Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 1998-2010*.

6. Seul le volet 2003 a été laissé de côté afin d'éviter la perte d'unités d'analyse due à la non-réponse élevée à ce volet.

7. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

8. Ghyslaine NEILL, Hélène DESROSIERS, Lucie GINGRAS, Micha SIMARD et Nathalie VACHON (2004). « Naître au Québec à la fin des années 1990 : une histoire courte qui en dit long... », dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ 1998-2002) – *De la naissance à 4 ans*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 3, fascicule 1.

9. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

10. AGENCE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL, 2004, [En ligne] : www.santepub-mtl.qc.ca/tabagie/24052004.html (page consultée le 8 décembre 2006).

11. Voir la définition dans l'encadré.

Définitions utilisées

Fumeur quotidien (ÉLDEQ)

Personne qui, au moment de l'enquête, a déclaré fumer tous les jours.

Fumeur quotidien (ETADJES)

Personne qui a déjà fumé 100 cigarettes dans sa vie et qui, au moment de l'enquête, avait fumé la cigarette tous les jours au cours des trente derniers jours.

Fumeur régulier (ESCC)

Personne qui a déjà fumé 100 cigarettes dans sa vie et qui, au moment de l'enquête, fumait tous les jours.

Fumeur occasionnel (ÉLDEQ)

Personne qui, au moment de l'enquête, a déclaré fumer à l'occasion.

Fumeur occasionnel (ETADJES)

Personne qui a déjà fumé 100 cigarettes dans sa vie et qui, au moment de l'enquête, avait fumé moins qu'à tous les jours au cours des trente derniers jours.

Fumeur occasionnel (ESCC)

Personne qui, au moment de l'enquête, a déclaré fumer à l'occasion. Ces personnes remplissent une ou plusieurs des conditions suivantes : 1) avoir fumé

moins de 100 cigarettes au cours de sa vie; 2) avoir déjà fumé à tous les jours (ancien fumeur régulier); 3) n'avoir jamais fumé tous les jours.

Suffisance de revenu (ÉLDEQ)

La suffisance de revenu sur le plan longitudinal comprend trois catégories : revenu suffisant (toujours au-dessus du seuil de faible revenu); revenu insuffisant transitoire (ayant vécu au moins un épisode au-dessus du seuil de faible revenu et au moins un au-dessous); et revenu insuffisant persistant (toujours sous le seuil de faible revenu).

contre environ 20 %**¹² des enfants de familles dont le revenu demeure insuffisant de façon persistante. À l'inverse, 9 % des enfants de familles avec un revenu suffisant sont toujours exposés à la FTE contre environ 40 %* des enfants vivant dans un ménage ayant un revenu insuffisant de façon persistante (figure 2). Quand on tient compte du fait que les enfants vivant au bas de

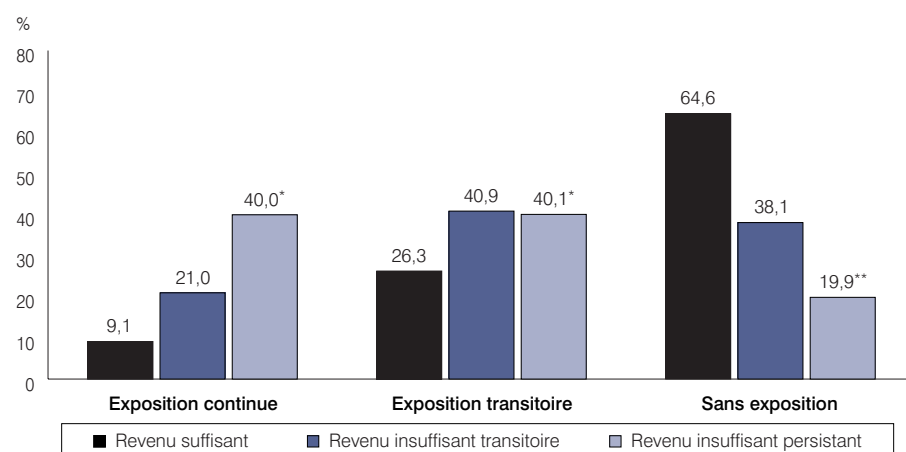
l'échelle sociale présentent davantage de problèmes de santé¹³, ces résultats deviennent préoccupants.

Il importe de préciser que, comme toute étude longitudinale, l'ÉLDEQ fait face au phénomène de l'attrition, soit la diminution du nombre de ses répondants à chaque volet. Dans l'ÉLDEQ, les répondants qui ne participent pas

à un volet donné présentent certaines caractéristiques dont le fait d'avoir un niveau insuffisant de revenu et d'être d'origine immigrante. Cela peut entraîner une sous-représentation des familles plus démunies ou d'origine immigrante au sein de l'échantillon de l'ÉLDEQ. Dans la population, la pauvreté est associée au tabagisme élevé tandis que les immigrants (surtout les femmes), qu'ils soient arrivés récemment ou depuis dix ans ou plus, fument moins que les non-immigrants (ESCC, Cycle 1.1)¹⁴. On peut donc penser que les familles démunies étant moins bien représentées dans l'enquête, la proportion d'enfants exposés à la fumée de tabac dans l'environnement familial peut être sous-estimée. On peut aussi par ailleurs se demander si la sous-représentation des familles immigrantes surestime la proportion réelle d'enfants exposés à la FTE.

Figure 2

Exposition à la fumée de tabac dans l'environnement familial selon la suffisance de revenu du ménage, enfants nés en 1997-1998, Québec, de 1998 à 2005



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 1998-2010*.

Usage du tabac et exposition à la FTE chez les 12 à 17 ans

Taux de tabagisme et statut de fumeur

Selon l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) menée en 2005 (Cycle 3.1), le taux de

12. Coefficient de variation supérieur à 25 % estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

13. Ginette PAQUET, et Denis HAMEL (2005). « Des alliés pour la santé des tout-petits vivant au bas de l'échelle sociale », dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ 1998-2002) – *De la naissance à 4 ans*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 3, fascicule 4.

14. Statistique Canada. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Cycle 1.1, 2000-2001*, [En ligne] : www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/Montreal/ESCC/fumeur.html (page consultée le 14 décembre 2006).

Tableau 1
Statut de fumeur selon l'année d'études, élèves du secondaire, Québec, 2004

	Fumeurs actuels	Fumeurs débutants	Non-fumeurs
	%		
1 ^{re} secondaire	5,2	6,5 *	88,3
2 ^e secondaire	8,3	10,0	81,6
3 ^e secondaire	8,9 *	7,6	83,6
4 ^e secondaire	16,2	6,1	77,7
5 ^e secondaire	21,8	7,8	70,5
Total	11,1	7,6	81,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, 2004.

tabagisme dans la population québécoise âgée entre 12 et 17 ans est de 12 % comparativement à 7 % pour le reste du Canada¹⁵. Ce pourcentage comprend une part égale de fumeurs réguliers et de fumeurs occasionnels (6 % respectivement). Dans ce groupe d'âge, le taux de tabagisme des garçons ne se distingue pas de celui des filles (10 % et 14 %). La proportion des jeunes fumeurs masculins est toutefois plus élevée au Québec que dans le reste du Canada (10 % c. 6 %); il en va de même pour les jeunes fumeuses (14 % c. 8 %).

Les résultats de la quatrième édition de l'*Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire* (ETADJES), menée à l'automne 2004, faisaient état d'un taux de tabagisme de 19 % chez les élèves du secondaire¹⁶. Environ 8 % des élèves du secondaire fumaient quotidiennement, 3,4 % le faisaient occasionnellement et 8 % étaient des fumeurs débutants. Le phénomène touchait plus particulièrement les filles (23 % c. 15 %). L'âge moyen d'initiation à la première cigarette (fumée au complet) pour les fumeurs quotidiens et occasionnels est 12 ans¹⁷. La proportion de fumeurs quotidiens et occasionnels (les fumeurs actuels) augmente avec

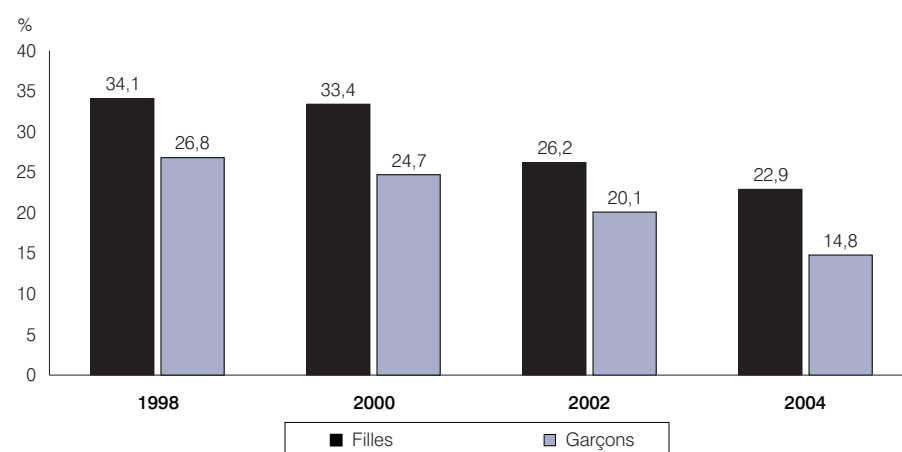
l'année d'études; le taux de tabagisme entre la 1^{re} et la 5^e secondaire passe de 5 % à 22 % (tableau 1).

Évolution de l'usage de la cigarette

La tendance à la baisse observée pour l'ensemble de la population canadienne¹⁸ depuis le début de la présente décennie (26 % de la population de 12 ans et plus en 2000-2001

contre 22 % en 2005) se manifeste également chez les jeunes de 12 à 17 ans, tant canadiens que québécois. Le taux de tabagisme, qui était de 14 % en 2000-2001 chez les jeunes canadiens, a chuté, pour atteindre 10 % en 2003, puis 8 % en 2005. Les données de l'ETADJES de 2004 montrent que la proportion de fumeurs, chez les élèves québécois du secondaire, qui était de 29 % en 2000, est passée à 23 % en 2002 et à 19 % en 2004. Cette régression de la proportion des jeunes fumeurs, sur le plan canadien comme sur le plan québécois, s'est faite au profit d'une augmentation de celle des non-fumeurs depuis toujours (54 % en 2000 c. 68 % en 2004 selon l'ETADJES; 73 % en 2000-2001 c. 82 % en 2005 selon l'ESCC). La diminution touche toutes les années du secondaire et elle se manifeste tant chez les garçons (25 % en 2000 c. 15 % en 2004) que chez les filles (33 % en 2000 c. 23 % en 2004).

Figure 3
Évolution de l'usage de la cigarette selon le sexe, élèves du secondaire, Québec, de 1998 à 2004



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire*, 1998, 2000 et 2002 et *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, 2004.

15. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2006). Totalisations faites à partir du fichier de partage du Québec, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Cycle 3.1 (2005), Statistique Canada.

16. Gaétane DUBÉ (2005). « Prévalence du tabagisme », dans : Gaétane DUBÉ (dir.), *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, 2004. *Quoi de neuf depuis 2002?*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 3, p. 41-93.

17. Gaétane DUBÉ, Issouf TRAORÉ et Rébecca TREMBLAY (2006). *Recueil statistique sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire de 1998 à 2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 124 p.

18. STATISTIQUE CANADA. *Le Quotidien*, mardi 13 juin 2006, [En ligne] : www.statcan.ca/Daily/Francais/060613/q060613a.htm (page consultée le 11 décembre 2006).

Habitudes de consommation

Selon l'ESCC, en 2005, environ 68 % des fumeurs quotidiens âgés entre 12 et 17 ans ont consommé 10 cigarettes ou moins par jour, 25 % en ont fumé de 11 à 20 et 7 % ont consommé 21 cigarettes ou plus¹⁹. Un jeune québécois sur trois (36 %) se procurait ses cigarettes pour lui-même ou pour une autre personne. La petite épicerie du coin ou le dépanneur est la principale source d'approvisionnement de 46 % des fumeurs de ce groupe. L'ETADJES, menée à l'automne 2004, révèle qu'environ 47 % des fumeurs ont fumé 2 cigarettes ou moins par jour, 22 % en ont fumé de 3 à 5, 20 % ont fumé de 6 à 10 cigarettes et 11 % ont consommé 11 cigarettes ou plus. Quant aux principales sources d'approvisionnement, l'ETADJES montre qu'environ 36 % des élèves du secondaire achètent eux-mêmes leurs cigarettes dans un commerce. Un peu moins d'un jeune sur trois (31 %) se fait acheter ses cigarettes par quelqu'un d'autre dans un commerce. Environ 28 % les achètent à un ami ou à quelqu'un d'autre à l'école, tandis que 41 % des jeunes fumeurs s'approvisionnent gratuitement auprès d'un ami. Les filles sont plus enclines que les garçons à se procurer gratuitement leurs cigarettes auprès de leurs amis (45 % c. 36 %). Les garçons, quant à eux, sont plutôt enclins à les acheter eux-mêmes dans un commerce (42 % c. 33 %).

Exposition à la FTE à l'intérieur du domicile

Lorsque nous avons demandé aux élèves du secondaire à quelle fréquence ils étaient exposés à la fumée de cigarette à l'intérieur de leur domicile,

environ 32 % de l'ensemble des élèves ont déclaré qu'ils y étaient exposés chaque jour ou presque chaque jour. Cette proportion est semblable à celle des jeunes québécois qui ont participé à l'ESCC en 2005 (34 %). On observait également que 17 % de l'ensemble des élèves sont exposés entre une fois par semaine et moins d'une fois par mois et que 51 % ne sont jamais exposés à la fumée de tabac à l'intérieur de la maison. Environ 28 % des élèves qui sont des non-fumeurs sont exposés chaque jour ou presque chaque jour à la fumée de tabac dans l'environnement à leur domicile.

Restriction de l'usage de la cigarette à l'intérieur du domicile

Selon les données du Cycle 3.1 de l'ESCC, près de la moitié des jeunes québécois de 12 à 17 ans (49 %) vivent dans un ménage où l'usage du tabac est restreint. Cette proportion grimpe à 75 % pour le reste du Canada. Parmi les Québécois de ce groupe âge qui mentionnent l'existence de restrictions, environ 79 % ont indiqué que les fumeurs sont priés de s'abstenir de fumer dans la maison, 15 % ont indiqué qu'il est permis de fumer dans certaines pièces, 2,4 %, qu'il est interdit de fumer en présence de jeunes enfants et 5 % ont signalé une autre restriction que celles mentionnées.

Exposition à la FTE dans un véhicule privé et dans les lieux publics

Ce n'est pas seulement au domicile que les jeunes peuvent être exposés à la fumée des autres. Selon l'ESCC, en 2005, environ un jeune québécois âgé entre 12 et 17 ans sur quatre (25 %) était exposé chaque jour ou presque

chaque jour à la fumée des autres à l'intérieur d'un véhicule privé et 35 % l'ont été dans des lieux publics. La proportion de non-fumeurs de cette tranche d'âge exposés à la fumée secondaire dans les lieux publics était, dans le reste du Canada, d'environ 19 %.

Usage du tabac et exposition à la FTE chez les 18 ans et plus

Taux de tabagisme et statut de fumeur

Les données des trois cycles de l'ESCC (2000-2001, 2003 et 2005) indiquent une diminution du taux de tabagisme²⁰ dans la population québécoise âgée de 18 ans et plus. Selon les données de 2005 (Cycle 3.1)²¹, environ 26 % des Québécois âgés de 18 ans et plus étaient des fumeurs réguliers ou occasionnels. La proportion de fumeurs était moins élevée dans le reste du Canada (22 %). Par ailleurs, environ 44 % des Québécois adultes étaient d'anciens fumeurs et près du tiers (31 %) n'avaient jamais fumé. La proportion de fumeurs est plus importante chez les hommes que chez les femmes. Au Québec, 27 % de la population masculine fumait en 2005, contre 24 % des femmes. Les proportions étaient respectivement de 25 % et de 20 % pour le reste du Canada. La proportion de fumeurs diminue avec l'âge. Au Québec, de 32 % chez les 18-24 ans, elle passe à 29 % chez les 25-44 ans, puis à 25 % chez les 45-64 ans pour s'établir à 13 % chez les personnes de 65 ans et plus. Dans le reste du Canada, la proportion de fumeurs passe de 28 % chez les 18-24 ans à 10 % chez les 65 ans et plus (tableau 2).

19. Gaétane DUBÉ, Issouf TRAORÉ et Rébecca TREMBLAY (2006). *Recueil statistique sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire de 1998 à 2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 124 p.

20. Il faut être prudent quant à la comparaison de la proportion de fumeurs entre les trois cycles de l'ESCC en raison des différences dans les modes de collecte (téléphonique et face-à-face) d'un cycle à l'autre.

21. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2006). Totalisations faites à partir du fichier de microdonnées à grande diffusion, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Cycle 3.1 (2005), Statistique Canada.

Tableau 2
Taux de tabagisme au Québec et dans le reste du Canada selon le sexe et l'âge, population de 18 ans et plus, Canada, 2005

	Québec	Reste du Canada
	%	
Sexe		
Hommes	26,9	25,1
Femmes	24,3	19,9
Âge		
18-24 ans	32,0	28,1
25-44 ans	29,4	26,6
45-64 ans	25,4	21,4
65 ans et plus	12,6	10,0
Total	25,6	22,4

Source : Institut de la statistique du Québec, totalisations faites à partir du fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Cycle 3.1 (2005), Statistique Canada.

Les données de l'ESCC montrent qu'environ 20 % des adultes québécois qui fument sont des fumeurs réguliers et environ 6 % sont des fumeurs occasionnels. La proportion de fumeurs réguliers ne varie pas de manière significative selon le sexe (21 % d'hommes et 19 % de femmes) ni selon l'âge (20 % chez les 18-24 ans, 22 % chez les 25-44 ans et les 45-64 ans et 11 % chez les 65 ans et plus). La proportion de fumeurs occasionnels diminue cependant sensiblement avec l'âge (elle passe de 12 % chez les 18-24 ans à 2,1 % chez les 65 ans et plus) (tableau 3).

Habitudes de consommation

Au Québec, en 2005, environ 40 % des fumeurs réguliers fument de 11 à 20 cigarettes quotidiennement, et 29 %, plus de 20 cigarettes. Les hommes fument en moyenne davantage de cigarettes que les femmes. Plus du tiers (35 %) des hommes fumant régulièrement consomment plus de 20 cigarettes par jour, contre 23 % des femmes. Le nombre de cigarettes fumées varie aussi sensiblement selon l'âge. Les fumeurs réguliers de 45 à 64 ans sont ceux qui consomment le plus de cigarettes quotidiennement; environ 38 % en fument plus de 20. À l'opposé, 14 %

Tableau 3
Statut de fumeur des Québécois selon le sexe et l'âge, population de 18 ans et plus, Canada, 2005

	Fumeurs réguliers	Fumeurs occasionnels	Non-fumeurs
	%		
Sexe			
Hommes	21,3	5,6	73,1
Femmes	18,6	5,7	75,7
Âge			
18-24 ans	20,1	11,9	68,0
25-44 ans	22,2	7,2	70,6
45-64 ans	21,7	3,7	74,6
65 ans et plus	10,6	2,1	87,4
Total	19,9	5,7	74,4

Source : Institut de la statistique du Québec, totalisations faites à partir du fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Cycle 3.1 (2005), Statistique Canada.

des fumeurs réguliers de 18 à 24 ans consomment plus de 20 cigarettes par jour. D'autre part, les deux tiers (66 %) des fumeurs occasionnels fument de une à trois cigarettes par jour.

Abandon de la cigarette

Les données du Cycle 3.1 de l'ESCC indiquent également qu'environ 97 % des anciens fumeurs quotidiens de 18 ans et plus (excluant ceux qui fument encore occasionnellement) avaient complètement cessé de fumer au moment de l'enquête. Parmi les anciens fumeurs réguliers (incluant ceux qui fument encore occasionnellement),

plus des trois quarts (78 %) avaient abandonné l'usage quotidien du tabac il y a trois ans ou plus au moment de l'enquête, 12 %, il y a un ou deux ans, et 10 % depuis moins d'un an.

Exposition à la FTE au domicile

En 2005, un Québécois sur cinq (21 %) âgé de 18 ans et plus (en excluant les fumeurs réguliers ou occasionnels vivant seuls) est exposé à la fumée du tabac à l'intérieur de son domicile. La proportion est de 12 % chez les personnes de 65 ans et plus, mais s'élève à près de 33 % pour celles de 18-24 ans (tableau 4).

Tableau 4
Exposition à la fumée secondaire à l'intérieur du domicile, dans un véhicule privé et dans les lieux publics selon l'âge, Québécois de 18 ans et plus, Canada, 2005

	Domicile ^a	Véhicule privé ^b	Lieux publics ^b
	%		
18-24 ans	32,5	17,3	39,7
25-44 ans	21,3	7,4	24,4
45-64 ans	22,0	5,7	20,0
65 ans et plus	11,7	2,7	8,6
Total	21,3	7,0	21,5

a Le concept d'exposition à la FTE au domicile exclut les ménages composés de fumeurs réguliers ou occasionnels vivant seuls.

b Le concept d'exposition à la FTE dans un véhicule privé ou dans les lieux publics ne concerne que les non-fumeurs de 18 ans et plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, totalisations faites à partir du fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Cycle 3.1 (2005), Statistique Canada.

Restriction de l'usage de la cigarette à l'intérieur du domicile

Un peu plus de la moitié des Québécois de 18 ans et plus (52 %) vivent dans un ménage où la consommation de tabac fait l'objet de restrictions. À l'instar de ce qui a été noté plus haut pour la population âgée de 12 à 17 ans, ces restrictions au domicile sont cependant plus répandues dans le reste du Canada où la proportion atteint 76 %. Parmi les Québécois qui mentionnent l'existence de restrictions, près de 84 % affirment que l'usage du tabac n'est pas permis à la maison, 12 %, qu'il n'est permis que dans certaines pièces, et 3,7 %, qu'il est interdit en présence d'enfants.

Exposition à la FTE dans un véhicule privé et dans les lieux publics

Environ 7 % des adultes québécois qui sont des non-fumeurs disent être exposés à la fumée des autres dans un véhicule privé. La proportion atteint 17 % chez les personnes de 18 à 24 ans, mais est de 2,7 % chez celles âgées de 65 ans et plus (tableau 4).

Avec l'interdiction de plus en plus répandue de l'usage du tabac dans des endroits tels que les restaurants, les lieux de travail, etc., l'exposition à la fumée secondaire dans les lieux publics est en baisse, comme l'indiquent les données de l'ESCC. En 2005, un adulte québécois qui est non-fumeur sur cinq (22 %) disait être exposé à la fumée des autres dans les lieux publics, dont une plus grande proportion d'hommes que de femmes (25 % c. 18 %). On observe là aussi que le risque d'être exposé à la fumée secondaire est plus élevé chez les jeunes adultes (40 % chez les 18-24 ans comparativement à 9 % chez les 65 ans et plus) (tableau 4). La proportion de non-fumeurs exposés à la fumée secondaire dans les lieux publics était moins élevée dans le reste du Canada (12 %).

En guise de conclusion

Les mesures législatives adoptées en juin 1998 ont pour objectifs de stimuler la réduction du tabagisme et de protéger la population contre les dangers de l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement. Le taux de tabagisme québécois semble en nette régression depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur le tabac. Les résultats sur l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement familial paraissent toutefois préoccupants. En effet, les données longitudinales montrent qu'environ 32 % des enfants nés en 1997-1998 ont été exposés à la fumée de cigarette à un moment ou à un autre au cours de leurs sept premières années de vie. Phénomène plus troublant encore, environ 69 % des enfants exposés à la fumée de tabac *in utero* l'étaient toujours après sept ans. Les résultats de l'ETADJES montrent pour leur part qu'environ 32 % des jeunes québécois de 12 à 17 ans sont exposés tous les jours à la fumée de cigarette à l'intérieur de leur domicile. Selon l'ESCC, c'est un adulte sur cinq (21 %) qui est exposé à la FTE chez lui.

Les modifications apportées à la Loi sur le tabac le 16 juin 2005 concernant l'usage, la fourniture et la promotion des produits du tabac ainsi que l'interdiction de fumer dans les lieux publics auront-elles des répercussions sur l'exposition à la fumée de tabac dans les chaumières québécoises? Nous devons pour cela modifier les normes sociales qui banalisent et normalisent le tabac et le tabagisme. La connaissance et le suivi de l'évolution du tabagisme permettent tant au gouvernement qu'à d'autres organismes préoccupés par la lutte contre le tabagisme de bien orienter et définir leurs interventions respectives.

Il serait intéressant de se pencher plus précisément sur les sources de la FTE dans l'environnement des enfants québécois. L'ÉLDEQ fournit à cet égard des données pertinentes pour des ana-

lyses plus détaillées. De plus, les habitudes tabagiques des mères (ou des conjointes) et de tous les résidents du domicile devraient être examinées plus en profondeur afin d'établir d'autres pistes d'intervention pour assurer un environnement sans fumée à tous les enfants du Québec.

Par ailleurs, il sera intéressant de vérifier la portée des modifications faites à la Loi sur le tabac le 16 juin 2005. Il est permis de croire que des mesures de renforcement telles que l'interdiction de fumer dans un rayon de neuf mètres de toute porte menant à un lieu où se déroulent des activités destinées aux mineurs (mesure en vigueur depuis le 31 mai 2006), l'interdiction de fumer sur les terrains des écoles primaires et secondaires aux heures pendant lesquelles ces établissements reçoivent les élèves et l'interdiction à quiconque de vendre du tabac à un mineur (mesures en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2006) auront un impact sur les habitudes tabagiques des élèves du secondaire. La 5^e édition de l'ÉTADJES constituera une excellente source d'information pour documenter ces aspects.

Enfin, le prochain cycle de l'ESCC (Cycle 4.1), qui débutera en janvier 2007, reprendra sensiblement les mêmes indicateurs sur l'usage du tabac et l'exposition à la fumée des autres abordés dans cet article, ce qui permettra de continuer à en suivre l'évolution. L'ESCC s'avère aussi une source précieuse de données quant aux habitudes tabagiques des jeunes et des adultes québécois de même que pour l'étude de l'exposition à la FTE dans l'environnement. Depuis la mise en place de cette enquête, plusieurs provinces ont adopté une loi antitabac concernant les lieux publics; on peut donc s'attendre à ce que la proportion de non-fumeurs exposés à la fumée secondaire dans les lieux publics diminue encore, au Québec comme dans le reste du Canada.

À propos des enquêtes

L'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ, 1998-2010) est conduite par la Direction Santé Québec de l'ISQ avec la collaboration de différents partenaires et financée par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFACF), la Fondation Lucie et André Chagnon et l'ISQ. Cette enquête, est menée auprès d'un échantillon d'enfants nés en 1997-1998 (2 120 initialement). Ces enfants sont suivis annuellement depuis l'âge de 5 mois jusqu'à l'âge de 8 ans, puis sur une base bisannuelle jusqu'à l'âge de 12 ans, pour divers aspects liés à leur santé et à leur développement. La population visée exclut les enfants nés dans la région sociosanitaire Nord-du-Québec, les territoires cri et inuit et les réserves indiennes. L'ÉLDEQ s'articule autour de plusieurs instruments de collecte servant à recueillir l'information sur l'enfant. La personne qui connaît le mieux l'enfant (ou son conjoint, s'il y a lieu), les parents biologiques non résidants, le cas échéant, et les enseignants sont sollicités afin de répondre à un questionnaire.

Pour en savoir plus sur l'ÉLDEQ

Pour plus d'information sur la méthodologie et les données de cette enquête, visitez le site Web de l'ÉLDEQ, aussi connue sous le nom de *Je suis Je serai*, à l'adresse suivante : www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca.

L'*Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire* (ETADJES) est une enquête biennale réalisée par l'ISQ et subventionnée par le MSSS. La population visée comprend l'ensemble des jeunes inscrits dans les écoles secondaires du Québec (publiques ou privées, francophones ou anglophones), exception faite des écoles ne relevant pas du ministère de l'Éducation du Québec, des écoles autochtones, des écoles de villes très éloignées et des écoles composées d'au moins 30 % de personnes handicapées. L'échantillon est représentatif de chacun des niveaux du secondaire. L'enquête menée à l'automne 2004, auprès de 4 726 élèves répartis dans 175 classes de la province, est la quatrième de la série d'enquêtes ayant débuté en 1998. Cette enquête a pour objectif principal de surveiller, depuis 1998, l'usage de la cigarette, depuis 2000, la consommation d'alcool et de drogues également et, depuis 2002, la participation aux jeux de hasard et d'argent aussi chez les élèves du secondaire. La collecte de données de la 5^e édition de l'ETADJES est maintenant terminée. Les résultats seront rendus publics à l'automne 2007.

Pour en savoir plus sur l'ETADJES

Les rapports et autres publications relatives à cette enquête (éditions 1998 à 2004) sont disponibles à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/rapport_tabagisme.htm.

L'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) est une série d'enquêtes générales et thématiques sur la santé de la population menées par Statistique Canada dans les provinces et territoires. Trois enquêtes générales ont déjà eu lieu, en 2000-2001, 2003 et 2005 (cycles 1.1, 2.1 et 3.1); la prochaine (cycle 4.1) se déroulera en 2007. Les enquêtes générales permettent d'obtenir des données représentatives des régions sociosanitaires sur les déterminants de la santé, l'état de santé et l'utilisation des services de santé. Le cycle 3.1 a été conduit entre janvier et décembre 2005 auprès de 133 000 Canadiens (dont 29 165 répondants québécois) âgés de 12 ans et plus. La population visée ne comprend pas les résidents des réserves indiennes, des bases des Forces canadiennes, des établissements et de certaines régions éloignées.

Pour en savoir plus sur l'ESCC

Pour plus de renseignements sur cette enquête, veuillez consulter le site Web suivant : www.statcan.ca/menu-fr.htm.

Pour accéder aux fichiers de microdonnées des enquêtes, on peut s'adresser au Centre d'accès aux données de recherche de l'ISQ (CADRISQ) à l'adresse www.stat.gouv.qc.ca/cadrisq ou composer le 1 (514) 343-2299.

Ce bulletin est conçu par la Direction Santé Québec

Pour tout renseignement
veuillez communiquer avec :

Gaétane Dubé
Direction Santé Québec
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, 5^e étage
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : (514) 873-4749, poste 6130
Télécopieur : (514) 864-9919
Courriel : contactsante@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2007
ISSN 1911-5520 (version imprimée)
ISSN 1911-5539 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2006

La version PDF de ce bulletin
est diffusée sur le site Web de
l'Institut, à l'adresse suivante :
www.stat.gouv.qc.ca

Institut
de la statistique

Québec

